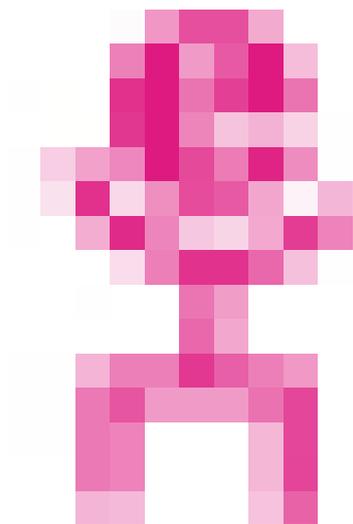


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6685>



Un drame évité à Chenôte

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : samedi 16 mars 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La section académique de Dijon du SNES-FSU a appris les événements qui se sont déroulés vendredi 15 mars à Chenôve. Un adolescent a menacé la principale de ce collège avec un couteau. Le drame a pu être évité grâce au sang-froid des personnels, notamment de la principale. Nous apportons tout notre soutien et notre solidarité à la cheffe d'établissement, à toute la communauté éducative du collège, aux personnels et aux élèves. Aucun personnel dans l'exercice de ses fonctions, ni aucun élève au sein d'un établissement, ne devrait subir ces violences.

Il convient maintenant de laisser l'enquête se dérouler avec sérénité.

Sans préjuger de ses conclusions futures, nous redisons d'ores et déjà combien il est important de ne pas affaiblir mais bien de renforcer l'encadrement de la jeunesse de notre pays dans les établissements où elle est scolarisée.

Cet encadrement nécessite des personnels de l'éducation nationale en nombre suffisant, bien formés, reconnus et soutenus par leur administration. Cela ne pourra être fait qu'avec une augmentation des moyens pour les établissements dans le domaine éducatif, médical et psycho-social. L'école est en première ligne face à la violence, y compris sociale, et ces questions de ressources humaines ont des conséquences très concrètes au quotidien sur le terrain dans les établissements.

Le soutien de l'institution et du ministère est le bienvenu mais il ne peut pas rester sans suites. La réponse doit être forte et surtout efficace, et elle doit donc s'intéresser avant tout aux causes d'un tel événement, car la répétition d'actes violents dans ou aux abords des établissements scolaires ces dernières années montre l'urgence de la prise en compte de cette nouvelle réalité qui engendre un climat anxiogène pour tous les acteurs du système éducatif.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Télécharger ce communiqué en pdf